

<p><b>SNUipp-FSU 50</b>  Maison des Syndicats  2 bis rue Léon Dériès - 50000  Saint-Lô  09 50 15 53 54  <a href="mailto:snu50@snuipp.fr">snu50@snuipp.fr</a></p>	<p><b>Fiche de suivi syndical</b>  <b>Promotions des</b>  <b>Professeurs des Ecoles – classe normale</b>  <b>CAPD</b></p>	 <p><b>SNUipp50</b></p>
--	---	--

Afin de préparer au mieux la très prochaine CAPD spéciale « promotions », il nous serait utile, pour ne pas faire aveuglément confiance aux documents de l'administration, de disposer des renseignements suivants.

Par expérience, nous savons que des erreurs sont rattrapables, à condition d'en avoir les moyens... c'est à dire de disposer d'informations précises...

Merci de prendre quelques minutes pour remplir cette fiche, puis nous la retourner rapidement (par courriel, courrier, ...).

NOM: .....	Prénom : .....
NOM de naissance : .....	Date de Naissance : .....
Adresse personnelle: ..... Code postal ..... Ville .....	Poste actuel : ..... Téléphone:..... Courriel :.....@.....

<p><b>Dernière note</b> .....attribuée le.....  (La note est arrêtée au 31 août dernier)  à l'échelon .....</p>	<p><b>Echelon après reclassement au 1/9/2017</b> : .....  Ancienneté dans l'échelon :.....</p>
<p><b>Ancienneté Générale de Service (AGS)</b> au 31 août dernier :  .....ans.....mois.....jours</p>	<p>(ces données sont disponibles sur i-prof, dans l'onglet « votre dossier » / « carrière » / « corps-grade-échelons », puis dérouler le contenu grâce aux petits triangles noirs)</p>

<b>BAREME - note X 2 + AGS</b>		<b>Mode de calcul</b>	
<p><u>Note prise en compte</u> : Celle enregistrée avant le 1er septembre dernier avec une majoration de + 0.5 point pour les retards de 4 ans , 0.75 pour 5 ans et 1 point pour 6 ans.</p>			
<p><u>AGS</u>: l'ancienneté est calculée au jour près. L'année correspond à 1, chaque mois correspond à 1/12, 1 jour à 1/360 (soit 1 mois = 0,08 - 2 mois 0,16 -3 mois 0,24 -4 mois =0,33 etc.....) Dont l'année de PE2 / PES à L'IUFM / ESPE + les services validés. Exemple 16 a 10 m 5 j = 16+ 0,833 + 0,014 =16,847</p>			

Durée dans l'échelon	Avec accélération	Sans accélération	Durée dans l'échelon	Avec accélération	Sans accélération
1		1 a	7		3 a
2		1 a	8	2 a 6 m	3 a 6 m
3		2 a	9		4 a
4		2 a	10		4 a
5		2 a 6m	11		-
6	2 a				3 a

Fiche à renvoyer par courriel à [snu50@snuipp.fr](mailto:snu50@snuipp.fr) avant le 22 février